

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

**Décision n° 73879 du 6 septembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est**

NOR : INTJ1319167S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 8246 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300421S) ;

Vu la décision n° 4483 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300434S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2013 :

De Foucault, Samuel Nigend : 195 674 Numéro de livret de solde : 8 048 203

Baudette, Stéphane Nigend : 172 112 Numéro de livret de solde : 8 027 202

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2013 :

Rigail, Frédéric Nigend : 239 953 Numéro de livret de solde : 8 087 564

Jaraczewski, Thomas Nigend : 215 915 Numéro de livret de solde : 8 069 672

Fait le 6 septembre 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,*
J.-P. RIDAO